



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 février 2020

Une fois encore, des rumeurs diffusées dans la presse tendent à accréditer l'idée que la distribution de la presse pourrait s'organiser sans tenir compte de l'existence de Presstalis, de ses équipes et du rôle central de l'ARCEP, nouvelle instance de régulation de la filière. Ces rumeurs sont à la fois erronées et irresponsables.

A chaque conseil d'administration de Presstalis, les éditeurs de la Presse Quotidienne Nationale ont rappelé leur attachement à la pérennité de Presstalis mais aussi aux mécanismes de solidarité existants entre la Presse Quotidienne et la Presse Magazine. Nous rappelons également que la Coopérative des Magazines est actionnaire majoritaire de Presstalis, à hauteur de 73%, et est pleinement concernée par la nécessité de trouver une solution pérenne pour la société.

Enfin, quant aux Messageries Lyonnaises de Presse, rien n'indique à ce jour qu'elles aient les ressources financières, humaines, ou informatiques pour contribuer à la distribution de la Presse Quotidienne Nationale qui est, rappelons-le, assurée efficacement et sans discontinuer par Presstalis à Paris et en régions.

Le président de la Coopérative des Quotidiens et le président du Syndicat de la Presse Quotidienne Nationale invitent l'ensemble des acteurs à être beaucoup plus vigilants dans leur expression et à être conscients des responsabilités qui sont les leurs, notamment au regard des équipes de Presstalis qui assurent quotidiennement la distribution de la Presse Quotidienne Nationale.

Louis Dreyfus

Président de la Coopérative de Distribution des Quotidiens (CDQ)

Marc Feuillée

Président du Syndicat de la Presse Quotidienne Nationale (SPQN)